

Rouen, le 02 janvier 2020

## Levée totale de la restriction de consommation en eau potable pour la Seine-Maritime.

Au vu des analyses effectuées sur les réseaux concernés par une restriction de consommation de l'eau du robinet, l'Agence Régionale de Santé de Normandie fait savoir qu'un retour à la normale de la qualité de l'eau distribuée a été observé.

En conséquence, toutes les restrictions de consommation en cours depuis le 23 décembre 2019 ont été levées, notamment celles des **Syndicats Vallée de la Saane et secteur Caux Central CCAUX Austreberthe**.

**L'eau est donc reconnue à nouveau potable sur les communes qui étaient encore concernées par la restriction de consommation, à savoir :**

### SECTEUR VALLEE DE LA SAANE

- Beauval en caux
- Val de Saane
- Auzouville sur Saane
- Bertrimont
- Calleville les deux églises
- Saane St Just
- St Vast du Val
- Imbleville (vallée)
- St Mards (sauf Soquentot)
- La Fontelaye (vallée)
- Biville la Baignarde (hameau des Béteaux)
- Bourdainville (3 abonnés)

### SECTEUR « CAUX CENTRAL-CCCAUX AUSTREBERTHE »

- Blacqueville
- Bouville
- Croix-Mare
- Mesnil-Panneville
- Carville la Folletière
- St Martin de l'If (Fréville, Betteville, La Folletière et Mont de l'If)
- Villers –Ecalles (partie Haute)
- Ecalles Alix (sauf Loumare et RN 29)
- Cideville (Le Cidetot)
- Motteville (Runnetot et Beaulieu)
- Touffreville La Corbeline (route d'Yvetot et impasse Val au Cesne)
- Pavilly (Médinnerie, La Route)
- Ste Marguerite sur Duclair (La Crique)
- Ste Marie des Champs (Fourche, chemin de Loumare)
- St Paer (route de St Paer, Trubleville)
- St Wandrille Rançon (Etaintot, La Crique)

---

Contact presse ARS de Normandie

Anne-Lise ORELLOU Tél. : 02 31 70 96 50 et 07 62 95 84 61 - [ars-normandie-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-communication@ars.sante.fr)

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le média sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne

peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ⇨ [ars-normandie-juridique@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-juridique@ars.sante.fr)